

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 31/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre

le 25 mars à 8 heures 30

le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 11 mars 2024

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge,
CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie,

Absents : GICQUEL Mathieu., HOUSSET Raphaël,

Secrétaire de séance : ROUX Delphine

Objet : Convention de mutualisation de prestations d'assistance juridique

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'afin d'assurer une prise en charge pérenne des besoins en matière de droit public applicable aux collectivités publiques, il serait nécessaire de contractualiser, pour ses propres besoins, pour 2024, une convention d'assistance juridique avec le cabinet d'avocats nommé Affaires Publiques- avocats & conseils.

Madame le Maire fait lecture de la convention de mutualisation s'y rapportant et propose de signer cette dernière.

Après concertation, le conseil municipal,
Autorise Madame le Maire à signer la convention de mutualisation des prestations d'assistance juridique.

Vote : Pour à unanimité

Ainsi fait les jours, mois et ans susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

